

FAQ VACCINATION – état au 21.12.2020

Est-ce que la vaccination est obligatoire ?

Non, personne ne sera forcé à se vacciner. La vaccination est proposée gratuitement, et particulièrement recommandée pour les personnes de 75+, puisque ce sont elles qui ont le plus de risques de développer des formes graves du Covid-19, voire d'en décéder, mais il appartient à chacun de se déterminer. Si vous hésitez ou avez besoin de plus d'information après avoir lu cette page, parlez-en à votre médecin.

On vient d'apprendre que Swissmedic a autorisé l'utilisation du vaccin de Pfize-BioNTech en Suisse. Qu'est-ce qu'il y a dedans et comment est-ce qu'il marche ?

Ce vaccin est dit « ARNm », parce qu'il contient de l'acide ribonucléique messenger. Cet acide est créé en laboratoire à partir d'un petit bout du coronavirus. L'ARNm porte comme son nom l'indique un message : il va dire à nos cellules comment elles doivent fabriquer les petites pointes que l'on voit sur la surface du virus (ces pointes sont en fait des protéines appelées Spike). Notre corps va comprendre le message et fabriquer ces pointes qui ne rendent pas malade quand elles sont toutes seules (sans le reste du coronavirus), et dans un deuxième temps il va comprendre qu'il doit se protéger contre elles et fabriquer des anticorps, qui sont comme des soldats qui combattent la maladie. Ces soldats fabriqués par notre organisme par le vaccin sont spécialisés dans la lutte contre le Covid. Si le virus essaie d'infecter le corps d'une personne vaccinée, parce qu'il est en contact avec quelqu'un qui a le virus, alors ses soldats vont défendre son corps contre l'attaque et elle ne tombera pas malade – ou beaucoup moins gravement que si elle n'avait pas été vaccinée. Ce vaccin contient l'ARNm et une enveloppe d'huile dans lequel il voyage. Contrairement à de nombreux autres vaccins, il ne contient pas d'adjuvant, ce qui limite le risque d'effets secondaires à long terme et augmente donc sa sécurité.

Vous trouverez ici un lien vers une vidéo qui explique le fonctionnement d'un vaccin à ARNm

<https://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/notre-profil/publications/video/different-types-of-vaccine.html>

Sommes-nous sûrs que ce vaccin est vraiment efficace ?

Oui, les données actuelles montrent que les deux premiers vaccins à mRNA (outre Pfizer-BioNTech, le fabricant Moderna en a aussi élaboré un sur le même principe, mais il n'est pas encore validé par Swissmedic) ont une efficacité de 95%. Concrètement, ce 95% signifie que si dans un groupe de 1000 personnes qui ont reçu un placebo (une injection de simple eau salée), elles sont 95 à attraper le virus, dans un groupe de 1000 personnes vaccinées, elles ne seront que 5 à être contaminées.

Suis-je protégé dès la première injection ?

Une protection intervient entre 10 et 15 jours après la première injection – le corps fabrique déjà des anticorps. Mais pour être mieux protégé pour quelques mois, il faut recevoir une seconde injection environ quatre semaines après la première.

Est-il dangereux pour la santé ?

Les études pour l'instant, avec un suivi de près de 9 mois pour les premiers sujets, montrent que ces vaccins sont sûrs. Plus le temps passe et plus le nombre de personnes vaccinées augmentera, notamment dans les pays où la vaccination de masse a commencé, mieux nous pourrions encore nous assurer de leur sécurité.

N'est-ce pas suspect qu'ils aient été fabriqués aussi vite ?

Non. Il est vrai que d'ordinaire le développement d'un vaccin prend beaucoup plus de temps. Mais deux paramètres expliquent cette rapidité. D'abord les ressources allouées : trouver un vaccin contre le Covid-19 est devenu une priorité pour beaucoup de pays et énormément d'argent public a été versé pour ce faire. En outre, beaucoup de scientifiques se sont mis à chercher un vaccin en même temps. C'est un peu comme pour un déménagement : ça va plus vite à six qu'à deux. Second paramètre, toutes les étapes habituelles, qui se font d'habitude l'une après l'autre, ont été effectuées en parallèle ou presque. Mais aucune étape n'a été sautée.

Est-ce que cette technologie de l'ARNm n'est pas trop récente pour qu'on l'utilise tout d'un coup dans un vaccin ?

Elle semble récente parce qu'on n'en parlait pas publiquement avant qu'il soit question de vaccination contre le Covid, mais cela fait quelque 20 ans qu'on travaille sur ce procédé dans le traitement de certains cancers, en immunothérapie, sans que le grand public ne le sache forcément.

Est-ce que le vaccin a été testé sur suffisamment de gens, notamment de personnes vulnérables ?

Oui, clairement pour ce qui est des personnes âgées. Moins pour certaines maladies chroniques, et pas pour les immuno-supprimé.e.s. Il a aussi été testé sur des personnes qui ont un diabète, de l'asthme, une hépatite B ou C, ou sont HIV positives.

Est-ce qu'il a des effets secondaires ?

Oui, il peut y avoir les effets secondaires habituels des vaccins : réactions cutanées locales, symptômes grippaux (fatigue, douleurs musculaires, fièvre)

Est-ce que vous pensez que je devrais me faire vacciner ? Pourquoi ?

Si vous avez plus de 75 ans ou souffrez de maladies comme le diabète, l'hypertension, une maladie cardio-vasculaire, un cancer, ce serait vraiment une très bonne chose que vous fassiez ce choix: avec ce profil (particulièrement si vous avez 75+ ans) vous avez un risque élevé de tomber gravement malade, voire de décéder. Si vous êtes plus jeune et en bonne santé, il est aussi recommandé de le faire, même si vous courez à titre personnel moins de danger, car vous avez peut-être dans votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins, une personne à risque que vous pourriez contaminer sans le savoir. De façon générale enfin, plus de personnes seront vaccinées, moins le virus circulera, plus nous pourrons revenir rapidement à un mode de vie plus « normal », avec moins de quarantaines, mais aussi plus de relations sociales, des visites dans les EMS moins risquées, etc. Il revient à chacun de réfléchir à la balance risque/bénéfice, en incluant dans votre réflexion également le rôle que vous pouvez jouer par rapport à la société et aux plus vulnérables.

Qui a droit à un vaccin ?

Tout le monde, à terme – sauf les enfants, les jeunes de moins de 18 ans, les femmes enceintes. Mais tout le monde ne pourra pas se faire vacciner dès l'arrivée des vaccins : il n'y a pas assez de doses ni de personnel pour que toute la population y ait accès d'emblée. La Confédération a établi des groupes prioritaires et le Canton de Vaud va respecter l'ordre ainsi défini.

Qui va se faire vacciner en premier ?

La Confédération a établi les priorités suivantes :

1. *Personnes vulnérables*
2. *Personnel de santé et personnel en contact avec des personnes vulnérables*
3. *Personnes en contact étroit avec des personnes vulnérables (même ménage)*
4. *Personnes en résidence collective*
5. *Autres adultes*

Quand va débuter la vaccination dans le Canton de Vaud ?

Début janvier des équipes mobiles vont aller dans les EMS du canton vacciner les résidents et le personnel qui s'en occupe. A partir du 18 janvier, le CHUV pourra prendre en charge les personnes vulnérables pour les premières vaccinations. Suivront rapidement des centres dans chacune de régions sanitaires du canton.

J'ai 25 ans et je suis en parfaite santé – est-ce que ça a un sens que je me fasse vacciner ?

Vous ne pourrez pas vous faire vacciner tout de suite, parce vous n'appartenez pas à un groupe prioritaire. Vous avez très peu de risques de développer une forme grave de la maladie – mais il serait bien qu'un maximum de gens se vaccinent, y compris parmi les personnes non vulnérables, pour diminuer la circulation du virus et donc du nombre de gens malades. Cela permettrait aussi aux hôpitaux de pouvoir remplir au mieux toutes leurs missions, notamment de reprendre les opérations non vitales et pallier aux maladies sévères hors Covid-19 ou accidents graves.

Et si je suis enceinte ?

Pour l'instant, nous n'avons pas de données précises issues d'études cliniques pour les femmes enceintes. Elles ne seront donc pas vaccinées avant que nous en sachions davantage. Quand des données seront disponibles, les spécialistes évalueront les risques et les communiqueront.

Et si j'ai une maladie auto-immune ?

Il n'y a pas de contre-indication pour l'instant.

Et si j'ai de nombreuses allergies ?

Deux patients ayant des antécédents de chocs anaphylactiques ou d'œdème de Quincke ont eu une forte réaction au vaccin de Pfizer. Pour les personnes qui ont ce passé médical, il est recommandé d'attendre l'arrivée d'un autre vaccin. Pour les autres types d'allergies (fruits à coque, crustacés, pollens, etc), il n'y a pas de contre-indication. En cas de doute, parlez-en avec votre médecin.

Et si j'ai déjà eu le Covid-19 ?

Si vous avez eu un Covid documenté (par un résultat positif à un test), vous n'avez pas besoin de vous faire vacciner pour l'instant. Des études sont en cours pour évaluer la persistance des anticorps (en clair, pour savoir pendant combien de temps les défenses que vous avez développées contre la maladie quand vous l'avez eue vous protègent d'une nouvelle infection). En fonction des résultats de ces données, peut-être faudra-t-il vous faire vacciner dans quelques mois (à la fin de l'année 2021 par exemple)

Et si je pense l'avoir eu mais que je n'ai pas fait de test parce que c'était en mars-avril ?

Dans cas, se faire vacciner est recommandé.

Je fais partie des personnes vulnérables – comment puis-je prendre rendez-vous ? Ou dois-je m’annoncer ?

Nous sommes en train de développer un moyen d’autoévaluer en ligne si vous êtes éligible pour la vaccination, et prendre rendez-vous. Il s’agira du ‘CoronaVax’. Une Hotline cantonale sera également mise à disposition pour les personnes qui ne sont pas à l’aise avec l’Internet début janvier. Tout cela sera à disposition très prochainement. Enfin, vous pouvez toujours vous adresser à votre médecin traitant.

Est-ce qu’il faut être vacciné pour voyager à l’étranger ?

Pour l’instant, aucun pays n’a annoncé une telle obligation, mais on ne peut pas l’exclure dans un avenir plus ou moins proche. Certains pays interdisent l’entrée sur leur territoire aux voyageurs qui ne sont pas vaccinés contre la fièvre jaune, pour prendre un exemple.

Avec qui en parler si j’ai des doutes sur la vaccination ou des questions ?

Avec votre médecin. Si vous n’en avez pas ou qu’il n’est pas disponible, en appelant la Hotline qui sera à disposition début janvier.

Dois-je faire vacciner mes enfants ?

Non, le canton ne vaccinera pas les personnes de moins de 18 ans.

Je ne suis pas à risque, mais je veux me porter volontaire – est-ce que je peux déjà me faire vacciner, avant les autres ?

Non, l’ordre des priorités établi par la Confédération repose sur des critères éthiques et de santé publique – il sera respecté.

Est-ce que je peux me faire vacciner chez mon médecin ?

Pas dans un premier temps, à cause des problèmes logistiques que pose la conservation et le transport du vaccin de Pfizer-BioNTech, mais sans doute dans quelques mois, avec un vaccin autre que celui de Pfizer-BioNTech.

Est-ce que je peux me faire vacciner à la pharmacie ?

Pas dans un premier temps, à cause des problèmes logistiques que pose la conservation et le transport du vaccin de Pfizer-BioNTech, mais sans doute dans quelques mois, avec un vaccin autre que celui de Pfizer-BioNTech.

Combien ça coûte ? Faut-il payer sur place ?

Le vaccin est gratuit pour la population, sans franchise ni quote-part. Il n’y a donc rien à payer sur place.

Mon conjoint (mon fils, ma mère...) n’a plus sa capacité de discernement – puis-je l’obliger à se faire vacciner ?

C’est le représentant thérapeutique ou les directives anticipées qui font foi, s’il y en a, pour prendre une décision appropriée. Mais en discussion bien sûr avec les familles.